

Le 12 février 2015

[Traduction]

Fonction publique

M. Fitch : L'autre jour, le premier ministre a dit qu'il n'avait même pas rencontré Stephen Lund, le nouveau directeur général d'Opportunités Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire l'une des réorganisations partisans d'Investir NB et de Développement économique. Cela m'a quelque peu étonné, car j'avais cru comprendre que le premier ministre approuvait toutes les embauches et tous les congédiements au sein de l'appareil gouvernemental. Est-ce le cas?

L'hon. M. Gallant : C'est aujourd'hui un triste jour, car nous devons débattre au Nouveau-Brunswick d'un grand nombre d'enjeux importants. Nous sommes aux prises avec de sérieux défis, et il est regrettable que nous n'entendions de l'autre côté que du sarcasme et des jeux de mots ainsi que des propos qui se veulent en partie poétiques, mais qui échouent lamentablement à cet égard.

Il faut bien comprendre que nous devrions avoir un véritable débat et une vraie discussion à l'Assemblée législative. Nous devons prendre des décisions difficiles en ce qui a trait à nos finances et nous espérons que les gens de l'opposition nous aideront et joueront un rôle en nous faisant part de leurs suggestions et idées. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi jusqu'à présent. Le gouvernement actuel est toutefois depuis peu au pouvoir ; nous espérons donc vivement que l'opposition changera d'attitude et agira de façon un peu plus constructive.

M. Fitch : Nous avons fait beaucoup de suggestions, mais, encore une fois, le gouvernement ne les a pas prises en compte.

D'après la réponse du premier ministre, je serais porté à croire qu'il n'est pas au courant des embauches et congédiements de nature partisane au sein de l'appareil gouvernemental. Est-ce le cas?

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, le chef de l'opposition emploie le mot « partisan » avant de finir sa question. Il fait complètement fausse route en essayant de faire valoir un tel point.

Nous avons été particulièrement transparents et très clairs au sujet du processus de sélection du directeur général d'Opportunités Nouveau-Brunswick. J'ai dit que les directeurs généraux de nos sociétés de la Couronne seraient recrutés selon leur mérite et leurs compétences. C'est exactement ce que nous avons fait.

Je crois que Stephen Lund possède l'expérience nécessaire pour diriger l'organisme et le faire évoluer, à titre d'agence de développement économique, à un niveau sans précédent dans la province. Il a accompli un travail remarquable en Nouvelle-Écosse. Il travaille depuis très



longtemps dans l'industrie, et nous sommes ravis qu'une personne originaire de Saint John veuille revenir au Nouveau-Brunswick pour nous aider en vue de créer, dans la province, les conditions propices à la croissance économique et à la création d'emplois. Je suis très content du fait qu'il ait été choisi selon ses compétences et son mérite. Il a été choisi à la suite d'un processus indépendant. J'ai été très content de lui parler ensuite au téléphone et j'ai très hâte de voir ce qu'il pourra faire pour nous.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Fitch : Le premier ministre est entré au gouvernement en disant vouloir faire les choses différemment et diriger autrement. Nous avons tout de suite constaté les congédiements, sans ménagement, d'hommes et de femmes politiques en vue.

L'autre point que je tentais de soulever, c'est que 14 sous-ministres ont quitté leur poste au gouvernement depuis que le premier ministre est arrivé au pouvoir. Certains congédiements étaient politiques, mais d'autres ne l'étaient pas, comme ceux de Marc Léger, de Jane Garbutt, de Robert Rioux... Les deux dernières personnes n'étaient même pas mentionnées dans le communiqué qui a été publié tard un vendredi après-midi, il y a quelques semaines à peine.

La question, à mon sens, se résume encore à ceci. Si le premier ministre n'est pas au courant des embauches et des congédiements au sein de son propre gouvernement, la question suivante se pose : S'agit-il d'une divergence d'idéaux ou de style?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme le sait bien le chef de l'opposition, je ne vais pas commencer à faire des commentaires sur des questions touchant les ressources humaines de notre gouvernement. Je peux quand même vous dire que nous sommes très fiers de l'équipe que nous avons dans la fonction publique ; nous sommes très fiers du leadership de la fonction publique. Les fonctionnaires ont à coeur le bien de la province et de leur région. Ces personnes travaillent avec acharnement à essayer de nous aider du mieux qu'elles le peuvent à créer de l'emploi, à faire croître l'économie, à redresser nos finances publiques et, bien sûr, à aider les familles et les collectivités partout dans la province.

Je suis très fier de l'équipe que nous avons dans la fonction publique. Nous aurons besoin de l'aide des fonctionnaires lorsque nous allons faire la révision stratégique des programmes. Nous avons très clairement indiqué que nous avons besoin des idées et des suggestions de tous les gens de la province, ce qui inclut les personnes travaillant dans la fonction publique. Jusqu'à présent, elles ont bien participé au processus, et je suis convaincu qu'elles vont continuer à le faire.

Je demande au chef de l'opposition de comprendre que je ne peux pas faire des commentaires spécifiques sur des dossiers liés aux ressources humaines.



[Traduction]

M. Fitch : Il est intéressant que le premier ministre demande des idées et des suggestions. Les 14 sous-ministres qui ont quitté la fonction publique comptaient ensemble plus de 200 années d'expérience. On serait porté à croire que des gens qui ont 200 années d'expérience auraient de bonnes idées. Nous savons que certains d'entre eux ont eu des liens avec nous et avaient de bonnes idées, mais, encore une fois, ou bien quelqu'un leur a demandé de partir, ou bien ils sont partis en raison d'une divergence d'idéaux ou de style. Le premier ministre ne veut pas donner de réponse à cet égard.

Il est vraiment troublant que... Le premier ministre cherche des idées de la part des gens ; pourtant, nous avons appris hier que Stephen Smith, du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, avait été congédié. Il s'agit d'une personne qui avait obtenu son poste dans le cadre d'un concours public comme le prévoit la *Loi sur la Fonction publique*. Pourquoi le premier ministre cherche-t-il si loin dans la bureaucratie gouvernementale afin de s'attaquer à des gens qui ont peut-être un passé politique alors que ceux-ci pourraient aussi contribuer aux idées qui aideraient le gouvernement à économiser de l'argent?

L'hon. M. Gallant : Comme je viens de le dire dans ma réponse précédente, je ne peux pas faire d'observations sur des dossiers liés aux ressources humaines. Je ne peux pas faire d'observations au sujet de certaines personnes ou de situations précises, comme le voudrait le chef de l'opposition en me posant ses questions.

Je peux dire que nous sommes très fiers de la fonction publique. Nous sommes très fiers du rôle de chef de file que joue la fonction publique et nous sommes très fiers de travailler avec elle. Beaucoup de personnes ont très à coeur leur province, beaucoup de personnes ont très à coeur leur région et beaucoup de personnes ont très à coeur les dossiers dont elles s'occupent pour le gouvernement. Nous sommes très satisfaits des fonctionnaires et du travail qu'ils accomplissent pour nous afin de favoriser le développement de notre économie, la création d'emplois et l'assainissement de nos finances et, bien sûr, afin d'aider les familles et les collectivités de la province.

Nous sommes aussi très reconnaissants que la fonction publique veuille nous aider au cours des prochains mois dans le cadre de la révision stratégique des programmes. Pour assainir nos finances, nous avons besoin des idées et des suggestions de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Cela comprend la fonction publique et cela comprend certainement les personnes qui travaillent en première ligne et qui nous aident à assurer la prestation d'importants programmes sociaux. Nous avons hâte de travailler avec elles dans l'avenir.

M. Fitch : Le premier ministre refuse de parler de personnes précises, mais des personnes qui ont été engagées à la suite d'un concours public conformément à la *Loi sur la Fonction publique*... Le premier ministre dirait-il que, selon lui, la *Loi sur la Fonction publique* comporte des lacunes? Les gens d'en face la modifieront-ils?



L'hon. M. Gallant : Comme je l'ai dit, je sais que le chef de l'opposition veut maintenant faire croire qu'il parle de généralités, mais nous savons tous qu'il cherche à mentionner des situations précises. En général, je ne peux pas faire d'observations sur des questions de ressources humaines et je ne le ferais certainement pas à l'Assemblée législative.

Il est important pour nous de travailler continuellement avec notre fonction publique. Des décisions difficiles devront être prises. Des choix difficiles devront être faits, mais, grâce au travail acharné, au dévouement et à la détermination de la fonction publique, nous croyons pouvoir relever les défis qui se posent.

[Original]

Nous ne nous faisons pas d'illusion ; il n'y a aucun doute qu'il y aura des décisions difficiles à prendre et que celles-ci vont toucher aussi la fonction publique. Toutefois, avec le leadership des personnes oeuvrant pour la province, je suis convaincu que nous pouvons faire les choix qui nous aideront à améliorer le sort de la province et qui feront en sorte d'atténuer tout effet négatif possible.

Je suis très fier de la fonction publique et j'ai bien hâte de continuer à travailler avec les fonctionnaires à l'avenir.

[Traduction]

M. Fitch : Si le premier ministre ne veut pas parler des personnes qu'il a congédiées... Comment les gens d'en face peuvent-ils s'attendre à avoir une fonction publique indépendante et compétente si le premier ministre ne croit pas à la *Loi sur la Fonction publique*?

J'ai une autre question pour le premier ministre. En application de la loi sur le droit à l'information, nous avons demandé une liste de toutes les nouvelles personnes engagées depuis le 22 septembre. Le délai de réponse pour la demande d'accès à l'information est largement dépassé maintenant ; nous nous demandons donc : Le premier ministre continue-t-il d'ajouter des noms à la liste, de sorte qu'il ne peut pas nous la fournir? À moins que la liste soit si nuisible sur le plan politique qu'il ne veut pas la rendre publique?

L'hon. M. Gallant : Je ne peux pas parler précisément de la demande d'accès à l'information que le chef de l'opposition a mentionnée. Je m'informerai certainement pour savoir si la demande a pris du retard et je veillerai assurément à ce que mon bureau et le gouvernement y répondent le plus rapidement possible. Cependant, comme le chef de l'opposition devrait le savoir vu son expérience au gouvernement, il faut parfois du temps pour réunir tous les renseignements. Je ne suis pas précisément au courant de la demande qu'il a mentionnée, mais je vérifierai certainement s'il y a eu le moindre retard.

Toutefois, je dois dire que j'espère que les parlementaires du côté de l'opposition ne s'entêteront pas dans la voie qu'ils ont prise ces dernières semaines et ces derniers mois,



depuis qu'ils sont passés dans l'opposition. Ils affirment des choses auxquelles nous ne croyons pas. Ils affirment des choses et espèrent que, à force de les répéter, les gens finiront par croire que ce qu'ils disent est vrai. Cela est regrettable, car nous devons engager un véritable dialogue à l'Assemblée législative si nous voulons mettre notre province sur la bonne voie. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à davantage de leur gouvernement, y compris des élus du côté de l'opposition.

M. Fitch : Il est très ironique que le premier ministre dise que nous répétons sans cesse les mêmes choses dans l'espoir que les gens finiront par y croire. Nous disons la vérité de ce côté-ci, et nous nous répétons parce que des parlementaires qui sont assis dans la première rangée de son côté passent leur temps à tenir des propos qui ne concordent pas avec les faits. Encore une fois, la perception est en partie devenue la réalité.

Je me demande si le premier ministre peut aujourd'hui assurer aux fonctionnaires et au grand public que le fait de congédier systématiquement des sous-ministres, des cadres supérieurs et des fonctionnaires ne constitue pas simplement une chasse aux sorcières partisane ni un moyen d'assurer l'atteinte des objectifs par la peur du congédiement, mais que le tout se déroule en application de la *Loi sur la Fonction publique* et que les renvois motivés par la vengeance cesseront.

L'hon. M. Gallant : Je viens de soulever une question, et les gens d'en face font exactement ce que je viens de dire. Ils affirment des choses en prétendant que c'est vrai. Ils affirment des choses et cherchent à les répéter sans cesse pour les rendre plus vraies.

J'ai écouté l'opposition aujourd'hui. Les gens de l'opposition parlent du fait que nous avons un plan secret. Cela est tout à fait regrettable, surtout que le ministre responsable de l'Examen stratégique des programmes, l'ensemble du gouvernement et moi-même avons répété à maintes reprises qu'aucune décision n'avait été prise concernant la révision stratégique des programmes. Aucune décision n'a été prise au titre du processus. Pourquoi est-ce le cas? C'est parce que nous voulons parler aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons recueillir leurs idées et suggestions. Quelles sont leurs priorités? Quelles sont leurs préoccupations? Comment pouvons-nous travailler avec tous les gens du Nouveau-Brunswick afin de nous attaquer véritablement aux défis qui se posent à nous? Le fait que l'opposition affirme des choses qui n'ont jamais été dites de ce côté-ci de l'Assemblée n'aide aucunement et n'est pas constructif. Nous nous attendons à mieux de la part de l'opposition.

[Original]

Programmes sociaux

M^{me} Dubé : Ma question s'adresse à la ministre du Développement social. J'aimerais qu'elle explique à la Chambre où elle en est rendue pour ce qui est du montant de plus de 7 millions qui avait été mis dans son budget spécifiquement pour la première année du développement de la stratégie D'abord chez soi. Étant donné qu'il nous reste seulement un mois et demi avant



la fin de l'année financière actuelle, la ministre peut-elle nous dire plus exactement comment le montant de 7 millions a été investi? De quelle façon l'argent a-t-il été utilisé, et où en est rendue la ministre dans ce dossier?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Rogers : J'aimerais remercier la députée d'en face de la question. Nous sommes en bonne voie de mener à bien le plan et, pour faire progresser le Nouveau-Brunswick, nous voulons faire en sorte que les personnes âgées obtiennent effectivement les soins dont elles ont besoin et qu'elles aient la qualité de vie qu'elles méritent. La plupart des projets d'infrastructure visant des foyers de soins qui avaient été prévus dans le plan précédent sont bien entamés, et nous sommes en bonne voie de mener à bien le plan actuel. La plupart des projets devraient être achevés d'ici à 2016. Encore une fois, il s'agit d'une grande priorité pour nous, et nous travaillons avec tous les secteurs qui jouent un rôle dans les soins de longue durée.

[Original]

M^{me} Dubé : Alors que je demande à la ministre de nous donner une ventilation du montant de 7 millions qui devait spécifiquement être investi dans la stratégie D'abord chez soi, j'aimerais souligner que ce montant n'était pas nécessairement lié à la construction de foyers de soins. En effet, le budget pour la construction des foyers de soins est une tout autre approche.

Ma question est la suivante : Pouvez-vous me fournir une ventilation du montant de plus de 7 millions qui avait été voté à la Chambre lors de l'adoption du dernier budget pour l'implantation de la stratégie D'abord chez soi, qui avait pour but d'aider les gens à demeurer plus longtemps en santé dans leur demeure? Donc, je ne parle pas d'infrastructures, mais de soins pour les personnes âgées.

Je demande encore une fois à la ministre de nous indiquer ce qu'elle fera avec les 7 millions qui sont dans le budget, qui se terminera dans un mois et demi. Peut-elle nous donner les détails de ce qui a été fait avec ce montant d'argent?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Rogers : Encore une fois, nous continuons de donner aux personnes âgées les meilleurs soins que nous puissions leur offrir et nous faisons avancer le dossier. Notre priorité absolue est de permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible et de leur fournir le soutien dont elles ont besoin à cet égard. Nous travaillons en très étroite collaboration avec d'autres partenaires. Je répète que nous investissons plus de 130 millions de dollars dans les services de soutien à domicile, et le programme de soutien à domicile répond actuellement aux besoins d'environ 4 400 personnes âgées. Notre gouvernement est fermement résolu à présenter une loi sur les soins de longue durée pour énoncer clairement



des attentes uniformes pour les personnes âgées vivant dans un foyer de soins ainsi que pour celles qui vivent dans un foyer de soins spéciaux ou qui reçoivent des soins à domicile.

[Original]

M^{me} Dubé : La ministre vient juste de nous donner la réponse. Elle avait plus de 7 millions pour la première année de la stratégie D'abord chez soi, alors qu'aucun argent n'a été investi — zéro. En effet, nous n'avons entendu aucune annonce. Ce plan stratégique avait été accepté par les deux partis à la Chambre, et, même si la ministre actuelle n'était pas à la Chambre à ce moment-là, elle devrait savoir que les parlementaires qui sont assis autour d'elle avaient approuvé, accepté et même glorifié le plan stratégique qui avait été établi avec tous les partenaires.

La ministre peut peut-être me confirmer ceci : Dans les 90 millions que le ministre des Finances a déjà économisés, est-ce là que se retrouve le montant de 7 millions, et est-ce pourquoi son gouvernement ne s'attend pas nécessairement de poursuivre la stratégie D'abord chez soi, afin que les personnes âgées demeurent plus longtemps chez elles?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Rogers : Nous continuons à mettre en oeuvre la stratégie D'abord chez soi et à procurer, selon le plan, un continuum de soins aux personnes âgées. Nous voulons fournir des soins tout au long de la vie à toutes les personnes vulnérables de notre population et nous poursuivons nos efforts comme prévu. En fait, nous réfléchissons d'ores et déjà à la façon dont nous pouvons améliorer pour les prochaines années notre prestation de soins aux personnes âgées.

Prisonniers

M. Northrup : Le ministre de la Sécurité publique a indiqué hier que le tueur en série Allan Legere représentait une menace moins grande maintenant qu'il se trouvait dans un établissement ayant un niveau de sécurité moindre, mais plus éloigné. Cette déclaration n'a tellement aucun sens que je ne sais pas trop par où commencer. Je crois que je vais d'abord donner l'occasion au ministre de modifier ses propos, étant donné qu'il a eu le temps d'y réfléchir et d'en discuter avec le ministre du Tourisme. Le ministre de la Sécurité publique voudrait-il retirer les propos qu'il a tenus hier au sujet du forcené et meurtrier en question?

L'hon. M. Horsman : Je vous remercie de la question. Comme je l'ai dit hier, je veux d'abord remercier le député de Miramichi. De ce côté-ci de la Chambre, nous travaillons en équipe. Je tiens personnellement à dire que le député est dévoué envers les gens de sa collectivité et est à l'écoute de leurs préoccupations.



J'ai parlé aujourd'hui personnellement avec le ministre fédéral Blaney. Il m'a assuré que l'individu concerné était incarcéré dans un lieu sûr en Alberta, soit dans une prison fédérale à sécurité maximale. Je veux assurer à la population du Nouveau-Brunswick et aux familles de la région de Miramichi qu'elles sont aujourd'hui en sécurité, comme elles l'étaient hier. Merci.

M. Northrup : Je suis content d'apprendre que le ministre du Tourisme fait le travail du ministre de la Sécurité publique. Le travail incombe plutôt au ministre de la Sécurité publique qu'au ministre du Tourisme, et l'appel aurait dû être passé il y a plusieurs jours, et non ce matin.

Je crois pouvoir m'exprimer au nom de tous mes collègues de ce côté-ci de la Chambre lorsque je dis, de concert avec le ministre du Tourisme et les gens de la région de Miramichi à propos de la question... Le député de Miramichi l'a dit sans détour : Les gens sont terrifiés. Je ne crois pas que la situation se calmera ou s'apaisera. Après 25 ans, tous les souvenirs de cette horrible tragédie ainsi que la peur et la panique qui en ont découlé ont refait surface.

Tant que M. Legere sera en vie, il devrait être détenu dans l'établissement doté du plus haut niveau de sécurité possible. C'est ce que le maire de Miramichi, le conseil et la population veulent. Nous voulons que le détenu revienne dans l'établissement à sécurité maximale au Québec, et non pas qu'il reste dans celui à sécurité minimale en Alberta. Le ministre parlera-t-il au ministre fédéral pour faire ramener le détenu...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Horsman : Encore une fois, je veux répéter à la Chambre et aux gens de la province que la question n'est pas du ressort de la province. Il s'agit d'une question fédérale. Nous avons parfaitement confiance dans la décision prise par Service correctionnel Canada.

Encore une fois, j'ai parlé aujourd'hui personnellement avec le ministre fédéral Blaney, qui m'a confirmé que le transfert avait eu lieu et que M. Legere était détenu dans un lieu sûr, où il demeurera, au sein d'une prison fédérale à sécurité maximale en Alberta.

La question m'offre aussi l'occasion de remercier les premiers intervenants de notre province, chose que les gouvernements précédents n'ont pas faite. Je veux les remercier sincèrement de leur travail. Merci.

M. Northrup : Je prends la parole ici aujourd'hui en étant très fier de la GRC et des services de police municipaux, qui étaient sous ma direction au cours de la dernière année. J'ai pris très au sérieux cette partie de mon travail et j'ai le plus grand respect pour la GRC et les services de police municipaux de la magnifique province qu'est le Nouveau-Brunswick.

Les gens de la région de Miramichi ont déjà souffert de l'annonce du transfert du détenu. Ils trouveraient au moins un certain réconfort s'ils savaient que leur gouvernement et leurs élus font tout, absolument tout, ce qui est en leur pouvoir pour annuler cette décision scandaleuse



et renvoyer le meurtrier dans un établissement de détention doté du plus haut niveau de sécurité possible, soit au Québec.

Je crois qu'il incombe au ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick de prendre les devants. Prenez les devants et parlez au nom de toute la Chambre pour faire savoir que la mesure est tout simplement inacceptable. Le ministre prendra-t-il cet engagement aujourd'hui envers la Chambre et les gens formidables de la majestueuse région de la Miramichi?

L'hon. M. Horsman : Je veux une nouvelle fois rassurer les gens de Miramichi. J'éprouve de la compassion à leur égard. J'étais un jeune policier au moment des faits, à la fin des années 80. J'ai moi aussi pris part aux opérations de recherche de l'individu. Encore une fois, je veux assurer à la population de Miramichi et à toutes les familles du Nouveau-Brunswick qu'elles sont en sécurité. L'individu est détenu dans un établissement fédéral à sécurité maximale et il y restera. Je peux assurer aux gens de la province qu'ils peuvent continuer de travailler et de s'adonner à leurs loisirs en toute sécurité.

Je ne sais pas pourquoi le député d'en face continue de jeter de l'huile sur le feu et de semer la peur dans la province. La sécurité règne dans notre province. Le taux de criminalité y est faible. En tant que ministre de la Sécurité publique, je continuerai de travailler avec les parlementaires à cet égard. À mon avis, la communication constitue une part importante de nos activités, et ce, pour que nous puissions tous travailler et nous divertir en toute sécurité dans la province.

Financement des soins de santé

M. B. Macdonald : Je pose ma question au ministre de la Santé. En tant qu'ancien ministre des Finances, le ministre comprend bien la différence entre les budgets de capital et de fonctionnement. Je me demande si le ministre pourrait faire le point à la Chambre aujourd'hui sur les crédits inscrits au budget de capital qui sont affectés à la région de Fredericton pour les prochaines années et, surtout, s'il pourrait nous dire quelle somme sera consacrée à la modernisation de notre infrastructure de soins de santé, qui est vieillissante. Plus particulièrement, quelle somme sera consacrée à l'amélioration de l'Hôpital Dr Everett Chalmers ici, dans la région de Fredericton?

L'hon. M. Boudreau : Je remercie le député de sa question. Évidemment, le budget de capital du ministère de la Santé a été publié avant Noël. Personne ne devrait en être surpris. Le tout a été très médiatisé.

Le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec un nouveau centre de santé communautaire situé ici, à Fredericton. Le projet est dans l'air depuis un certain temps. Il s'agit d'une collaboration entre le Réseau de santé Horizon et le programme de sciences infirmières de l'UNB, campus de Fredericton. Les intervenants sont actuellement installés dans des locaux temporaires. C'est un projet que nous avons effectivement annoncé pour Fredericton.



Quant à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, aucune somme n'est expressément prévue pour le projet en question dans le budget de cette année. Cela ne veut pas dire que ce projet a complètement disparu des radars, mais, comme tout le monde le sait, nous connaissons des temps très difficiles. Le nombre de demandes que nous avons reçues étant plus élevé que la somme des fonds à investir cette année au titre du budget de capital, il a fallu prendre certaines décisions.

Le président : Le temps est écoulé.

M. B. Macdonald : Merci, Monsieur le président. Je comprends que le ministre éprouve des difficultés. L'année dernière, un investissement de 200 millions dans des projets a été annoncé au titre du budget de capital. Le ministre était ici à ce moment-là. Je suis sûr qu'il a participé au débat, et il a probablement participé au vote sur la question d'ailleurs. Le directeur général du Réseau de santé Horizon se dit maintenant étonné du fait que les fonds semblent s'être volatilisés sous le gouvernement Gallant.

La somme de 200 millions représente beaucoup d'argent qui se volatilise. En fait, cet argent aurait pu servir à refaire l'asphaltage du chemin Hanwell 2 000 fois, soit chaque jour pendant cinq ans et demi. Qui plus est, cet argent, la somme de 200 millions, était réservé à l'Hôpital Dr Everett Chalmers de Fredericton. J'aimerais entendre le ministre dire à la Chambre où est passé cet argent.

L'hon. M. Boudreau : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, j'ai indiqué ce qui était dans le budget de cette année et ce qui ne l'était malheureusement pas.

Par ailleurs, quand l'ancien gouvernement a fait l'annonce, je me rappelle que l'ancien ministre de la Santé s'est en fait levé à la Chambre, juste là, et, dans le même ordre d'idées, a dit que nous pouvions maintenant aller de l'avant avec le projet étant donné l'assainissement de nos finances publiques. Malheureusement, nos finances publiques ne sont pas assainies. Nous sommes toujours en situation déficitaire et nous le sommes depuis un bon moment. Il faudra donc prendre des décisions difficiles.

Lorsque nous, en tant que gouvernement — pas seulement le secteur des soins de santé, mais nous en tant que gouvernement —, examinons les demandes, celles-ci s'élevaient à environ 87 millions de dollars de plus que la somme de nos fonds à investir, et il a fallu faire certains choix. Certains projets étaient plus avancés sur le plan de la planification et de la conception que ne l'était le projet de l'hôpital Chalmers ; celui-ci a donc été mis de côté pour l'instant. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne se réalisera jamais.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. B. Macdonald : Même si des investissements ont été faits à Campbellton, à Moncton et à Bathurst au cours des dernières années, j'aimerais savoir quelle est la priorité absolue du gouvernement pour la région de Fredericton. S'agit-il d'un nouveau palais de justice ou d'un



hôpital? J'aimerais que le ministre soit clair envers la Chambre et la population du Nouveau-Brunswick et qu'il admette que le projet en question a en fait été annulé. Le projet a été complètement mis de côté. Où est passée la somme de 200 millions? Elle doit avoir été réaffectée ailleurs ; j'aimerais donc que le ministre nous dise ce qu'il a fait de la somme de 200 millions qui devait être investie dans les soins de santé de la région de la capitale.

L'hon. M. Boudreau : J'aimerais d'abord rappeler au député d'en face, à toute la Chambre et à tout le Nouveau-Brunswick que la priorité du gouvernement actuel pour Fredericton et l'ensemble de la province est la création d'emplois. Mon collègue a présenté un budget de capital très impressionnant, lequel offrira beaucoup de possibilités pour de nombreuses collectivités dans la province.

Pour ce qui est des soins de santé dans la région de Fredericton, j'ai répondu directement à la question du député. Nous investissons dans un centre de santé communautaire ici, à Fredericton. Le projet de l'Hôpital Dr Everett Chalmers est mis de côté pour l'instant.

Une annonce a été faite. Il n'y avait pas 200 millions de dollars dans une enveloppe ou un tiroir quelque part qui étaient destinés au projet en particulier. Une annonce a été faite, et du travail préliminaire avait été fait, tout comme du travail préliminaire avait été fait dans le cadre d'autres projets dans la province. Certains de ces projets étaient plus avancés que le projet dont il est en question.

Ressources humaines

M. Steeves : Je tiens à remercier la ministre du Développement social d'avoir remplacé un de ses chefs de cabinet. Nous nous souvenons tous que son premier chef de cabinet, Ian Pelkey, avait été nommé dans un courriel sur le favoritisme envoyé à Myer Rabin concernant l'attribution à des amis du Parti libéral de contrats gouvernementaux par l'intermédiaire d'un programme d'asphaltage partisan d'une valeur de 1 milliard de dollars. Nous savons que l'homme en question ne travaille plus pour la ministre et qu'il a, en réalité, servi de bouc émissaire pour les Libéraux, qui se sont fait prendre à leur propre jeu.

L'hon. M. Melanson : Je ne sais vraiment pas quelle était la question. Lorsqu'il s'agit de questions relatives aux ressources humaines, nous ne faisons aucune observation, que ce soit à l'Assemblée législative ou dans les médias. Je demande au député de poser une question précise pour que nous puissions discuter de solutions, c'est-à-dire de moyens qui nous permettront de faire progresser la province, de créer des emplois, d'assainir nos finances et d'aider les familles.

M. Steeves : Je vais certainement poser une question directe : Qui a engagé M. Pelkey? Qui a évalué M. Pelkey?



L'hon. M. Melanson : C'est vraiment regrettable. Des défis très importants se posent à nous dans la province. J'écoute les gens de l'opposition tout au long de la période des questions, et c'est regrettable.

Nous devrions avoir une période de suggestions à l'Assemblée législative. Nous devrions avoir une période de suggestions pendant laquelle les gens de l'opposition, qui devraient jouer leur rôle de façon très constructive... Nous devrions aider les gens du Nouveau-Brunswick et la province à créer encore plus d'emplois que le nombre que nous avons aujourd'hui, à assainir nos finances publiques et à éliminer le déficit structurel. À long terme, de telles mesures aideront les familles, car il faut que la vie soit plus abordable dans la province.

Permettez-moi, Monsieur le président, de donner au député d'en face l'occasion de nous faire des suggestions sur la façon de faire progresser la province.

M. Steeves : Ma foi. Monsieur le président, les gens du gouvernement pourraient peut-être arrêter de crier à leur tour.

Nous aimerions beaucoup faire progresser la province, mais nous avons de la difficulté à croire certains des propos qui sortent de la bouche des parlementaires du côté du gouvernement. Le couperet des Libéraux va tomber, et le favoritisme se pratique toujours. Nous en parlerons plus tard cet après-midi. Faut-il maintenant s'attendre à plus de compressions, à plus de compressions liées au favoritisme ou à plus de congédiements de sous-ministres?

[Original]

L'hon. M. Melanson : Encore une fois, il faut considérer la situation économique du Nouveau-Brunswick, qui, sous l'ancien gouvernement, a été désastreuse. Il faut aussi considérer la situation financière du Nouveau-Brunswick, car nous avons un déficit annuel de 400 millions de dollars en moyenne. Nous devons donc régler les enjeux les plus importants. De notre côté de la Chambre, nous avons été élus et avons reçu de la population du Nouveau-Brunswick le mandat de fournir des idées et des solutions.

C'est pourquoi mon collègue, le ministre responsable de la révision stratégique des programmes, consulte et mobilise la population pour cerner des solutions. J'encourage fortement les parlementaires du côté de l'opposition officielle à bien vouloir proposer des idées, et ce, même durant la période des questions. Ils pourraient alors aussi suggérer des idées et des solutions pour la province.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé. Le temps consacré à la période des questions est écoulé. Le ministre de la Santé aimerait avoir l'occasion de répondre à la question qui a été prise en note hier.



Consultation publique

L'hon. M. Boudreau : Comme vous l'avez dit, Monsieur le président, des questions m'ont été posées hier au sujet du coût de notre processus de mobilisation du public dans le contexte de la révision stratégique des programmes. Notre initiative de mobilisation se fonde évidemment sur une approche très collaborative du fait que nous utilisons le format Café du monde. L'initiative comprend 19 séances dans la province, soit 14 séances pour le grand public et 5 séances pour les groupes de parties prenantes. Il s'agit probablement des consultations les plus inclusives que nous ayons connues depuis un certain temps, et je dirais que cela en vaut nettement le coût. Le budget total, y compris la publicité et la vidéo produite pour stimuler la discussion à chaque séance, atteint environ 94 000 \$ ou 5 000 \$ par séance.

M. Fitch : Je suis reconnaissant au ministre de nous avoir répondu si rapidement à cet égard. Encore une fois, la question d'économiser 75 000 \$ a fait beaucoup de bruit au début de la semaine, mais nous savons maintenant où est allé cet argent. Néanmoins, je vous remercie des renseignements. La tournée coûte 95 000 \$, et c'est là qu'une partie des fonds de la province sont affectés. Je sais que certains autres collègues assisteront aux séances et je suis sûr qu'ils seront contents d'y participer.

L'hon. M. Boudreau : À titre de simple comparaison, nous avons examiné les trois dernières tournées que l'ancien gouvernement a faites. Certes, le nombre d'arrêts varie, mais, si l'on compare le nombre d'arrêts de chaque tournée... Chaque arrêt de la tournée de l'ancien gouvernement a coûté 5 300 \$ en 2012, 7 000 \$ en 2013 et 7 200 \$ en 2014. Dans notre cas, le coût s'élève à 5 000 \$ par arrêt, mais pour un nombre d'endroits beaucoup plus grand. J'encourage les parlementaires du côté de l'opposition à participer aux séances. Malheureusement, ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent.

